

Claire Fontaine ouvre une nouvelle arcade culturelle à Chêne-Bourg

Douze personnes mentalement déficientes seront dirigées par des professionnels des arts et de la culture dans des ateliers d'occupations artistiques et créatives.

«On est bien ici, c'est plus grand et on fait plus de choses.» En quelques mots, Coralie, la trentaine, résumait hier l'état d'esprit des personnes mentalement déficientes accueillies dans cet atelier protégé un peu particulier.

L'institution Claire Fontaine, basée à Chêne-Bougeries, inaugurerait sa nouvelle arcade, à la rue Jean-Pelletier, à Chêne-Bourg. Un local lumineux où évolueront 12 personnes adultes, encadrées par quatre éducateurs et différents artistes, en alternance. «On se lance dans une nouvelle expérience avec des professionnels du monde culturel, explique Marie Christine Press, coordinatrice du projet. Nous avons débuté ici par une collaboration exceptionnelle avec le photographe Jean-Luc Brutsch.» *Autoportraits* présente sept photographies de résidents. Un travail étonnant. «J'ai pris Thierry en photo et lui m'a photographié», raconte Julien, enthousiaste et fier du résultat. «C'était très intéressant de voir comme le rapport de confiance établi en-



L'institution Claire Fontaine. Douze personnes évolueront dans ce nouvel atelier, encadrées par quatre éducateurs et des artistes. (PASCAL FRAUTSCHI)

tre eux a permis d'offrir des visages magnifiques, détendus et sereins, explique Jean-Luc Brutsch. Si j'avais pris moi-même ces images, nous n'aurions pas le même résultat.»

Ouverture vers la cité

L'arcade Jean Pelletier remplace celle de la rue voisine du Gothard, qui occupait 6 personnes dans un atelier de création de bijoux et de petits objets. «Ici, nous allons aller encore plus loin, en montant par exemple des performances de danse, de théâtre ou encore des expositions de peinture», raconte Christelle Studer, éducatrice.

Jérôme Laederach, directeur de la Fondation Ensemble, dont l'institution Claire Fontaine est membre, a souligné l'importance de l'interaction entre les résidents et le public. «Ce projet va dans le sens de l'ouverture et de l'intégration de ces personnes dans la cité.»

Petits-fours et discours étaient au programme hier en fin d'après-midi. Après avoir religieusement écouté le président du Conseil d'Etat, François Longchamp, ainsi que les responsables des institutions, Valérie, émue, a coupé le ruban inaugurant officiellement son nouveau lieu de vie.

Isabel Jan-Hess

GenèveActualité 25

Des parents s'inquiètent du trafic au parc des Eaux-Vives

Claire Fontaine ouvre une nouvelle arcade culturelle à Chêne-Bourg

Des chercheurs contournent les défenses d'un redoutable staphylocoque doré

INAUGURATION

L'art se met au service des personnes handicapées

Une nouvelle arcade a été inaugurée hier à Chêne-Bourg. Destinée à accueillir des adultes souffrant d'une déficience mentale moyenne ou grave, elle sera entièrement dédiée à des activités artistiques.

Le projet, mené par l'institution Claire Fontaine, prévoit qu'un groupe de huit artistes encadre les personnes handicapées en plus de l'équipe éducative habituelle. «Nous rêvions d'un mini-Artamis chénois», explique le directeur de Claire Fontaine, Daniel Hinnen. «Ainsi est née l'idée d'un groupe de soutien, composé d'artistes locaux indépendants qui viennent nous initier à leurs pratiques.»

Jérôme Laederach, directeur de la Fondation Ensemble, l'organisation faitière de Claire Fontaine, précise que ces activités «se feront dans le cadre

d'un atelier d'occupation», n'impliquant aucune exigence de rendement. Le but sera d'«alimenter régulièrement de petits vernissages», à l'image de celui qui avait lieu hier, où étaient présentés les portraits photo de certains résidents. Ces occasions permettront au public de venir à la rencontre des créateurs.

Pour ce type d'entreprise, l'objectif est de «sortir les personnes handicapées du milieu médicalisé» comme l'indique Jérôme Laederach. Celui-ci admet que de nombreux centres, tels les Etablissements publics pour l'intégration, proposent des ateliers d'occupation. Mais, selon lui, l'alternative culturelle offerte à Chêne-Bourg mérite que cette arcade soit distinguée du lot.

LAURA DROMPT



L'Etat est saisi d'un «codex» sur la gestion des régions publiques

GOUVERNANCE • Le Conseil d'Etat genevois dépose un projet de loi déclinant les principes de gestion à suivre par les établissements publics.

Des femmes mobilisées pour dénoncer la précarité

ASSOCIATION • Une vingtaine de femmes ont participé hier à une manifestation organisée par le collectif «Femmes en mouvement» pour dénoncer la précarité.

INAUGURATION • L'art se met au service des personnes handicapées. Hier, à Chêne-Bourg, une nouvelle arcade a été inaugurée.

CLAIR
Hervé Loichemol sera le futur directeur de la Comédie de Genève

Pour éviter les nuisances, aucun concert n'aura lieu sur l'ancien site d'Artamis

CULTURE • La scène alternative n'aura pas de salle de concert dans le futur «quartier de la fonction». ESTEC se mobilise contre cette décision.

Le Conseil d'Etat genevois a déposé hier un projet de loi déclinant les principes de gestion à suivre par les établissements publics. Ce projet de loi, intitulé «Loi sur la gestion des établissements publics», vise à clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs de la gestion publique. Il prévoit notamment la mise en place d'un «codex» de gestion, qui servira de référence pour tous les établissements publics. Le projet de loi est actuellement en discussion au sein du Conseil d'Etat, et sera soumis à l'Assemblée législative pour approbation.